

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE FORMALISÉE

25-166-toitures-Flotte-MOE

Intitulé : marché de maîtrise d'œuvre pour la réfection des toitures terrasses du tribunal judiciaire de Montpellier.

Code CPV principal : 71000000

Type de marché : Services.

Description succincte : Marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réfection des toitures terrasses (environ 5000 m²) du tribunal judiciaire de Montpellier, situé place Pierre Flotte.

L'objectif du projet porte sur la réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse, y le remplacement de l'isolant, l'adaptation de certains équipements de sécurisation, la suppression ou la mise en conformité de plusieurs puits de lumière. Située dans le périmètre des allées du Peyrou ainsi que dans le PSMV de Montpellier, l'opération nécessitera la validation de l'architecte concepteur (Bernard KOHN), à consulter dans le cadre des études.

Cette opération vise également à faciliter les interventions ultérieures de maintenance sur la couverture en limitant les manutentions d'éléments lourds, tout en respectant l'image architecturale en engageant une réflexion sur la nature des éléments d'habillage architecturaux, en proposant des matériaux moins contraignants pour l'exploitation-maintenance. Il s'agit de revoir la nature des protections solaires des puits de lumière pour améliorer leur durabilité.

La mission de MOE, objet de la présente consultation, comprend une mission de base de MOE, complétée d'une mission DIAG et d'une mission OPC.

Ce marché est divisé en lots : Non

Code NUTS : FRJ11

Lieu principal d'exécution : tribunal judiciaire de Montpellier, situé place Pierre Flotte

Description des prestations : Les missions confiées à l'équipe de maîtrise d'œuvre sont les suivantes, conformément aux éléments définis dans les articles R.2431-1 à R.2431-23 du CCP:

Les éléments de mission de base et les missions complémentaires :

- DIA :
- OPC :

PRECISIONS SUR LA MISSION DE BASE : La mission de base intègre les obligations relatives à la gestion des Déchets de Chantier au sens des articles L541-1 à L541-50 et L542-1 à L542-14 du code de l'environnement et de ses textes d'application.

Critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères seront énoncés uniquement dans les documents du marché.

Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer :

Nombre minimal envisagé : 3 / Nombre maximal : 4

Les candidatures seront sélectionnées en application des articles R.2144-1 à R.2144-7 du CCP et au vu des critères suivants :

A) Moyens (humaines, financiers, juridiques et matériels) de chacun des membres de l'équipe.

Garanties techniques et financières du candidat (effectifs, organigramme).

Le représentant de la maîtrise d'ouvrage analysera les capacités économiques et techniques des membres de l'équipe au travers de ses moyens en personnels et de son chiffre d'affaires.

- Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat, et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles
- Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, **preuve d'une assurance des risques professionnels** pertinents
- **Bilans ou extraits de bilan**, concernant les trois dernières années.
- Les moyens matériels feront référence à l'outillage, au matériel et à l'équipement technique dont dispose l'entreprise pour la réalisation du marché public (équipements, véhicules, moyens informatiques, logiciel informatique utilisée, instruments de mesure et de contrôle)
- Organigramme de l'entreprise.

B) Compétences des membres de l'équipe

Qualité des capacités professionnelles de chaque membre, sur la base des compétences qu'il assume et présente au sein de l'équipe. Le dossier comprendra à minima

- Les CV des membres de l'équipe, en particulier
- OPQIBI 1223, brevet de qualification professionnel ou tout autre moyen de preuve équivalent.

C) Qualités des références proposées (5 références maximum pour l'ensemble de l'équipe), livrées (depuis moins de 5 ans) ou en cours pour des opérations similaires (réfection de toitures dans un ERP en site occupé et sécurisé). Si le dossier met à disposition plus de 5 références, le candidat mandataire devra indiquer les 5 références à examiner.

Ces références seront renseignées dans le fichier mis à disposition par la maîtrise d'ouvrage. Elles permettront de connaître la nature des livraisons effectuées, les noms et coordonnées précises du maître d'ouvrage qui a suivi l'opération, la localisation, la surface utile, le coût prévisionnel et coût réel, l'avancement, l'année de livraison la durée des travaux, le rôle de mandataire, les autres caractéristiques particulières des biens livrés. Un échantillon de 3 photos maximum par référence seront proposées par le candidat.

Tous les critères énoncés ci-dessus sont considérés comme équivalents entre eux.

D) Conformité des pièces administratives

Toute candidature incomplète qui ne respecte pas les exigences formulées dans le présent avis sera rejetée au motif qu'elle est irrégulière.

Il n'est pas imposé de forme au groupement.

En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire pour l'exécution du marché de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du représentant du maître d'ouvrage (RMO).

Conditions de participation :

1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : Un architecte inscrit à l'Ordre des Architectes

Un BET peut être mandataire d'un groupement.

Un même opérateur économique peut regrouper plusieurs compétences. Néanmoins, les compétences architecture/bet technique et OPC ne pourront pas être assurée par un même membre du groupement.

1.2) Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection : Si le candidat utilise le DUME : Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP en complétant le DUME rédigé en français

Si le candidat n'utilise pas le DUME :

Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;

Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels par attestation conforme à l'arrêté du 5 janvier 2016 ;

1.3) Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection : Le pouvoir adjudicateur exige que l'équipe intègre :

- Un architecte inscrit à l'Ordre des Architectes
- une ou plusieurs sociétés ayant les compétences minimales :
 - en structure et clos couvert
 - en OPC
 - en économie de la construction

PROCEDURES

Type de procédure : Concurrentielle avec négociation

Informations sur la négociation : Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Il s'agit d'une procédure avec négociation. Elle comporte 2 phases : une première phase de remise des candidatures à l'issue de laquelle une sélection d'un minimum de 3 candidats et d'un maximum de 4 candidats sera admise à remettre une offre ; une seconde phase de remise des offres et de négociations (facultatives) avec les candidats admis à soumissionner. A ce stade, seule la fiche programme est communiquée afin que les candidats prennent connaissance du projet. Les documents de la consultation Phase candidature sont disponibles par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique. La candidature est à remettre sur la plateforme PLACE. L'intégralité du dossier de consultation (règlement de consultation, projet de marché, annexes au programme etc...) sera transmis aux candidats retenus pour la phase offre uniquement.

Le dossier de candidature à remettre est le suivant :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants - DC1
- Copie de la carte d'inscription à l'ordre des architectes et titre d'architecte du patrimoine pour l'architecte.
- Déclaration du candidat ou du membre d'un groupement - DC2
- Les imprimés DC1 et DC2 (ou équivalent) disponibles à l'adresse <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>
- L'annexe 1 au règlement de consultation -réfection – toitures terrasses TJ FLOTTE MONTPELLIER
- L'annexe 2 au règlement de consultation -réfection – toitures terrasses TJ FLOTTE MONTPELLIER : Présentation des 5 références (5 fiches / 1 fiche par référence),
Les fiches annexes sont disponibles dans les documents de la consultation.
- Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.
- La composition de l'équipe et répartition des tâches et compétences des différents intervenants.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV BP7007, F - 31068 TOULOUSE CEDEX 7, courriel :

Greffe.ta-toulouse@juradm.fr, adresse internet : <http://toulouse.tribunal-administratif.fr>